

FME-4V

Franches-Montagnes Est

2020–2025

Portefeuille d'actions et d'intentions



Stratégie participative intercommunale
Renforcement de la vie sociale et économique



Communes: Le Bémont | Les Enfers | Montfaucon | St-Brais



Impressum

Portefeuille d'actions et d'intentions - Stratégie participative intercommunale - Renforcement de la vie sociale et économique - Janvier 2020

Éditeur

FME-4V (Franches-Montagnes Est – 4 Villages)

Groupe de travail

Manon Aubry

Pierrette Aubry

Céline Boillat

Corine Quenet Bourquard

Christine Chavanne

Aline Erard

Sarah Gerster

Vincent Hennin

Samuel Oberli

Charline Odiet

Cécile Piquerez

André Tschudi

Conseil communal Le Bémont

Conseil communal Les Enfers

Conseil communal Montfaucon

Conseil communal St-Brais

Les exemples de réalisation cités comme intentions et actions se basent sur les connaissances actuelles. Les personnes souhaitant partager leurs expériences et commenter les fiches sont priées de s'annoncer à l'adresse ci-dessous. Ce document se veut comme un processus dynamique et sera actualisé périodiquement.

Adresses de contact

Cécile Piquerez- cecile.piquerez@bluewin.ch- +41 (0)79 471 51 76

Vincent Hennin- vincent.hennin@montfaucon.ch - +41 (0)78 640 48 65

Téléchargement

Ce document est disponible uniquement sur internet : www.montfaucon.ch

Copyright

FME-4V

Page de titre

Source de l'image: www.juratourisme.ch

Les rédacteurs se sont inspirés du document « Développement durable - Portefeuille d'actions au service des communes fribourgeoises », de la démarche de projet pilote initiée par le Service du développement territorial du Canton du Jura pour la commune de Haute-Ajoie, ainsi que du programme de législature 2018-2022 de la commune de Montfaucon. L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

0. Table des matières

1. Messages	4
2. Introduction	6
3. Liste des actions/intentions par domaine	7
3.1 Structures et infrastructures - A	
3.2 Services à la population - B	
3.3 Activités et loisirs - C	
3.4 Politique communale - D	
3.5 Divers - E	
4. Agenda et développement des actions/intentions par période	8
4.1 Période 2020-2021	8
4.2 Période 2022-2023	11
4.3 Période 2024-2025	14
5. Déclaration d'engagement	17
6. Révisions et mises à jour	18

1. Messages

Assurer l'avenir

Unir nos forces a été pour nous primordial, indispensable, quatre villages, avec la même envie, la même volonté, la même détermination à savoir :

- que chacun de nos villages donne aux gens une envie de venir s'y installer, mais aussi un fort désir d'y rester, de s'y sentir bien ;
- que notre cercle scolaire perdure, car il est clair qu'un village sans école est impensable, j'aime cette citation de Victor Hugo « Ouvrez des écoles vous fermerez des prisons » ;
- que nos nombreuses sociétés (théâtre-foot-gymnastique-chant-fanfare etc.) villageoises aient à dispositions des lieux de rencontre adéquats afin d'y pratiquer leur activité propre à chacun ;
- créer des lieux de rencontres, de rassemblements, d'échanges, de partage, donner une dynamique à ces lieux ;
- être à l'écoute de chaque génération ;
- donner aux jeunes l'envie de s'impliquer, de s'engager pour sa commune.

Nous ne craignons pas les rêves ambitieux. Aidez-nous, soutenez-nous pour réaliser ce projet FME-4V Franches-Montagnes Est.

Pierrette Aubry, conseillère commune de Montfaucon

Unissons-nous !

Pour le développement de nos villages où il fait bon vivre !!

Céline Boillat, conseillère commune de Le Bémont

Loin du chacun pour soi...

Nos villages sont ce que nous en faisons ! Et cela n'est pas seulement du ressort de quelques personnes, mais de tout un chacun. Nous aimons nos Franches-Montagnes ? Nous aimons notre village ? Alors engageons-nous pour qu'il y fasse bon vivre ! Apprécions à sa juste valeur nos paysages, prenons conscience de la qualité de vie que nous offre notre région soit disant loin de tout. Rassemblons-nous pour construire notre vie communautaire. Donnons envie de nous rejoindre à celles et ceux qui cherchent un lieu de vie paisible, mais néanmoins vivant, stimulant, social, un lieu où l'humain n'est pas un numéro, mais un être que l'on veut rencontrer, que l'on peut rencontrer.

Christine Chavanne, enseignante, conseillère commune de St-Bais

Un cadre de vie solidaire... Des villages où les gens se connaissent, s'entraident et apprécient de passer des moments agréables ensemble. Pour que cela ne soit pas juste une vision idéaliste de notre société, notre groupe de travail s'est fixé comme but de favoriser ces aspects et de rendre nos communes encore plus attractives. Nous avons partagé et discuté de nos visions pour nos quatre villages et établi une liste commune d'actions. Les élus communaux se sont engagés à concrétiser les objectifs proposés. Pourtant, ceci ne sera pas possible sans la collaboration des citoyens. N'hésitez pas à contribuer à la réalisation des projets décrits dans ce document, ou à approcher le groupe de travail avec d'autres idées. Participer activement au développement d'une société est une expérience intéressante et enrichissante !

Sarah Gerster, conseillère commune Les Enfers

Tous ensemble... Développer une stratégie participative intercommunale peut paraître pour certains un événement banal, pour d'autres un défi un peu fou. Face à une évidence, le déclin des zones rurales, il serait loisible d'imputer les maux qui touchent brutalement à notre sensibilité, notre appartenance, notre ADN, à autrui. Certes, la loi sur l'aménagement du territoire, le plan directeur cantonal sont des proies faciles. Rien ne sert de se lamenter sur des éléments incontournables. Fortes de cette conviction, les quatre communes qui forment le cercle scolaire Franches-Montagnes Est ont décidé de s'unir dans un projet collaboratif. Nous voulons démontrer par notre action que fatalité ne rime pas avec finalité. Nous nous tournons, grâce à notre démarche, vers un avenir résolument optimiste. Vous découvrirez, en parcourant ce portefeuille, qu'il existe certainement encore de belles idées et projets à exploiter. Tous ensemble, réussissons ce défi !

Vincent Hennin, Maire, commune de Montfaucon

La campagne, la ruée vers l'hors ! Qu'elle est plaisante la vie à la campagne ! Hors des stimuli artificiels et superficiels des villes austères et minérales. Hors du stress, du bruit, de la pollution et autres désagréments des milieux urbains. Hors de la cherté citadine. Assurément, tout n'est pas rose, tout n'est pas facile mais l'entraide n'est pas qu'un vain mot dans notre coin de pays. Ce n'est pas un hasard si les Grecs ont fui les villes pour se réfugier à la campagne lors de la crise de la dette publique grecque ! A l'heure de l'écologie, de la consommation locale, de la qualité de vie et de tisser des liens sociaux, les autorités communales se doivent de mettre en place un environnement accueillant et complet afin de conseiller et accompagner les chercheurs d'hors ! La vie à la campagne est à l'image des biens que nous produisons, la qualité avant la quantité.

Samuel Oberli, Maire, commune Les Enfers

2. Introduction

Le groupe de travail FME-4V et les conseils communaux du Bémont, Les Enfers, Montfaucon, St-Brais présentent un portefeuille d'actions et d'intentions destiné à renforcer la vie sociale et économique de nos villages.

Cette stratégie participative intercommunale est née de la concertation des autorités qui ont jugé utile et indispensable de collaborer sur des sujets susceptibles de dynamiser l'attrait de nos communes. Le groupe FME-4V a été créé dans le but de mener cette réflexion, tant sur les besoins que les moyens à mettre en œuvre.

Créé début 2019, le groupe de travail formé de 12 membres, aidé et soutenu par les autorités communales, publie aujourd'hui une vision de stratégie intercommunale à mettre en œuvre.

Trois périodes ont été déterminées (2020-2021, 2022-2023, 2024-2025) pour la réalisation d'objectifs définis. L'analyse de la situation a nécessairement imposé des choix et des renoncements dans la détermination des actions/intentions retenues et des priorités fixées. Ce portefeuille reste un outil évolutif, il sera régulièrement mis à jour en fonction des diverses propositions, remarques qui seront adressées et étudiées par le groupe de travail (coordonnées pour contact : voir page 2).

Cet instrument stratégique est mis à disposition de tous les intervenants susceptibles d'aider le groupe FME-4V dans sa démarche. Nous pensons en premier lieu aux autorités politiques et scolaires, aux membres des sociétés locales, aux commerçants, aux artisans, aux entreprises, sans oublier tous les citoyens désireux de s'investir dans ce projet.

Sans base légale contraignante, ce document et son contenu ne représentent pas un engagement formel, mais bien une déclaration d'intention publique sous forme de guide.

Ce portefeuille d'actions et d'intentions vise les objectifs suivants :

- lutter contre le déclin des zones rurales;
- renforcer la vie sociale et économique de nos villages;
- offrir un cadre de vie attrayant à la population;
- impliquer la population et assurer une cohésion entre citoyens;
- pérenniser le cercle scolaire Franches-Montagnes Est;
- permettre un suivi d'actions et d'intentions à déployer.

Cette démarche s'inscrit logiquement dans la continuité et dans le temps. Elle reste étroitement liée aux ressources financières, au développement régional et cantonal, ainsi qu'à la volonté de ses autorités. Cet engagement vise globalement à maintenir et développer des conditions cadres propices à l'épanouissement de sa population.

Les décisions seront prises en application des règlements communaux, dans le respect des lois cantonales et fédérales.

Groupe de travail FME-4V
Conseils communaux : Le Bémont, Les Enfers, Montfaucon, St-Brais

3. Liste des actions/intentions par domaine

3.1 Structures et infrastructures	A
A1- Proposer un accueil extra-scolaire aux familles	2020-2021
A2- Structures de travail équipées et informatisées, coworking, télétravail	2024-2025
A3- Valorisation et modernisation des places de jeux-cr��ation d'un skatepark	2024-2025
3.2 Services �� la population	B
B1- Favoriser l'utilisation des transports publics	2020-2021
B2- Simplifier le quotidien de nos citoyens	2022-2023
3.3 Activit��s et loisirs	C
C1- Pique-nique et/ou marche entre les 4 communes	2020-2021
C2- Collaboration avec Espace Jeunes	2022-2023
C3- Camps pour les enfants de nos villages	2024-2025
C4- Soir��es cin��ma	2024-2025
3.4 Politique communale	D
D1- Rendre disponible �� la construction les terrains �� b��tir th��sauris��s	2020-2021
D2- Densification des centres de nos villages	2022-2023
D3- Sites internet Brochure Liste d'activit��s pour les familles	2022-2023
D4- Aide financi��re : achat de maisons, immeubles, b��timents �� r��nover	2024-2025
D5- Aides et taxes actuelles des 4 communes	2024-2025
3.5 Divers	E
E1- ��tablir et envoyer un questionnaire aux parents	2020-2021
E2- Donner la parole aux 15-25 ans Cr��ation d'un groupe de jeunes	2022-2023

4. Agenda et développement des actions/intentions par période

4.1 Développement actions/intentions 2020-2021

Objectifs	Moyens	Mesures
A1 Proposer un accueil extra-scolaire aux familles	Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) Les enfants de 4 à 12 ans sont accueillis et encadrés par des professionnels certifiés ou diplômés. Une UAPE est un lieu de retrouvailles entre pairs hors cadre scolaire. Les avantages : • Encadrement professionnel • Ouverture durant 47 ou 48 semaines par année. • Regard d'un professionnel sur les enfants accueillis (entretien parents, suivi pédagogique,...) Cantine scolaire (journée continue) Proposer un accueil durant le repas de midi. La journée continue est souvent prise en charge par les UAPE, afin d'avoir le personnel nécessaire à l'encadrement. Crèches à domiciles (CAD) Accueil des enfants en âge préscolaire dans un milieu familial par des assistants parentaux. Cette offre, déjà proposée dans les communes du cercle scolaire FM-Est, est à développer.	Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) ➤ S'approcher d'une institution existante (Saignelégier, Le Noirmont ou Les Breuleux) pour ouvrir une antenne sur FM-Est ➤ Trouver des locaux ➤ Établir un financement préalable ➤ Déposer un dossier auprès du canton qui après acceptation subventionne durant 3 ans ➤ Réfléchir au financement après l'ouverture ➤ Étudier les transports scolaires ➤ Collaborer avec les enseignants du cercle scolaire Cantine scolaire (journée continue) ➤ Mener une enquête auprès des familles ➤ Trouver des locaux ➤ Réfléchir au financement ➤ Étudier les transports scolaires Crèches à domiciles (CAD) ➤ S'approcher des CAD pour les informer de notre souhait d'une pérennité de l'offre dans nos communes ➤ Distribuer des flyers informatifs aux couples ou familles de nos communes

Objectifs	Moyens	Mesures
B1 Favoriser l'utilisation des transports publics	Abonnement Vagabond (JobAbo) Le JobAbo est un abonnement Vagabond annuel bénéficiant d'un rabais de 25% minimum, grâce à une contribution financière de l'employeur (minimum 12.5%) et de Vagabond (12.5% fixe). Pour pouvoir acquérir cet abonnement à tarif préférentiel, il est nécessaire qu'un contrat soit préalablement signé entre la communauté tarifaire jurassienne et l'entreprise. Le JobAbo offre de nombreux avantages: • à l'entreprise, qui réaffirme sa nature responsable et citoyenne • aux employés, qui gagnent du temps et de l'argent • à la collectivité, en permettant de diminuer les émissions polluantes et de désencombrer le trafic	➤ Étudier la possibilité d'introduire l'offre Vagabond (JobAbo) pour les habitants de nos communes. ➤ Étudier la possibilité d'introduire conjointement l'offre Onde Verte (JobAbo) ➤ Négocier le financement ➤ Établir des accords entre les communes concernées ➤ Identifier les moyens à mettre en œuvre ➤ Établir les contrats ➤ Faire connaître l'offre proposée ➤ Établir un bilan annuel ➤ Mener une enquêtes auprès des utilisateurs
Objectifs	Moyens	Mesures
C1 Pique-nique et/ou marche des 4 communes	Découverte des communes FME-4V Proposer à nos citoyens une activité en commun une à deux fois par année. Les buts de cette activité sont : • Encourager les échanges entre les citoyens de nos communes. • Établir une collaboration entre les citoyens et les élus pour l'organisation. • Découvrir les beautés de chacune de nos communes.	➤ Faire part de notre intention (tout-ménage, communication lors d'une assemblée communale, ...) ➤ Établir une liste de sorties possibles et programmer les activités ➤ Mettre à disposition la place et / ou un itinéraire ➤ Bilan, retour des citoyens (positif – négatif) ➤ Collaborer avec les sociétés de nos villages

Objectifs	Moyens	Mesures
D1 Rendre disponible à la construction les terrains à bâtir thésaurisés	Droit d'emption légale des communes L'obligation de construire en tant que telle se justifie pour combattre la thésaurisation des terrains à bâtir, mieux utiliser les infrastructures existantes et veiller à ce que les besoins en terrains ne soient pas satisfaits par une extension continue des zones à bâtir. Tous ces motifs relèvent des buts d'aménagement du territoire qui découlent de la Constitution, et qui visent une utilisation mesurée du sol et une occupation propre à garantir un développement harmonieux de l'ensemble du pays. Le droit d'emption légale vise à offrir à la commune la possibilité d'acheter le terrain qui aurait été mis en zone mais qui n'aurait pas été construit. Il ne dépend pas du bon vouloir des propriétaires (contrairement au droit d'emption contractuel), mais s'applique dans tous les cas, pour autant que les conditions fixées par la loi soient remplies.	➤ Recenser les terrains à bâtir constructibles en mains privées ➤ Envoyer un courrier explicatif concernant les démarches que la commune compte entreprendre afin que ces terrains soient disponibles à la construction ➤ Organiser une séance d'information pour les propriétaires avec la participation du service du développement territorial (SDT) ➤ Fixer un délai permettant aux propriétaires d'utiliser ou vendre ces terrains selon leur affectation ➤ Passé le délai convenu, faire valoir le droit d'emption légale de la commune en signifiant l'intérêt public aux propriétaires
Objectifs	Moyens	Mesures
E1 Établir et envoyer un questionnaire aux parents	Sondage auprès des familles avec des enfants en âge préscolaire ou scolaire Le but du sondage est de connaître les besoins et souhaits des familles pour développer de nouvelles infrastructures de façon ciblée. Quelques idées qui ont été discutées au sein du groupe de travail : • accueil pour repas • aides diverses • sorties à thèmes pour les enfants • jardins communautaires • ...	➤ Définir les personnes à qui envoyer le sondage ➤ Rédiger un court texte explicatif informant les destinataires du pourquoi du sondage ➤ Établir la liste des questions à poser ➤ Penser à un paragraphe demandant aux personnes sondées dans quelle mesure elles seraient d'accord et disponibles pour s'investir concrètement dans un projet ➤ Définir le moyen de diffusion : élèves, courrier, tout-ménage, ... ➤ Donner un délai pour les réponses ➤ Trier les réponses ➤ Étudier la faisabilité des propositions tant au niveau pratique que financier ➤ Établir un bilan de l'utilisation des nouvelles infrastructures : enquêtes auprès des utilisateurs

4.2 Développement actions/intentions 2022-2023

Objectifs	Moyens	Mesures
B2 Simplifier le quotidien de nos citoyens	Service d'aide et de déplacement à la population Ce service viendrait en aide aux citoyens principalement pour leurs déplacements ou courses afin de leur permettre d'être toujours autonomes ou de réduire leur nombre de véhicules. Les personnes voulant faire appel à ce service pourraient le faire sans devoir passer par internet. Ce moyen pourrait aussi faire profiter une personne de la région qui voudrait donner de son temps pour ce service contre rémunération.	➤ Faire une enquête pour connaître la demande et les attentes envers un tel service ➤ Discuter du projet et voir ce qui serait le plus judicieux (bénévolat, personne privée ou autre prestataire) ➤ Définir les moyens que l'on pourrait trouver pour le financement ➤ Définir un système permettant aux personnes d'accéder à ce service
Objectifs	Moyens	Mesures
C2 Collaboration avec Espace Jeunes	Favorisation des échanges entre jeunes L'Espace Jeunes des Franches-Montagnes est un lieu de rencontre pour des jeunes de notre région entre 12 et 18 ans. Il se situe au Noirmont. Des animateurs socio-culturels y proposent un encadrement associatif pour des activités afin de permettre un apprentissage ludique et progressif de l'autonomie, de la gestion et de la responsabilisation. Les activités proposées sont typiquement en lien avec des sujets de prévention ou des actions citoyennes. Des sorties récréatives et sportives ainsi que des animations diverses sont également organisées. Afin que les jeunes de nos villages puissent profiter pleinement des possibilités offertes par l'Espace Jeunes, nous aimerions que certaines activités aient lieu directement au sein de nos communes. Le but est de : • renforcer les liens entre les jeunes de nos villages • encourager les projets et initiatives des jeunes • assurer un accès facile aux prestations sociales proposées par les animateurs de l'Espace Jeunes • motiver les jeunes à fréquenter l'Espace Jeunes au Noirmont et participer aux animations proposées.	➤ Étudier la possibilité de délocaliser certaines activités de l'Espace Jeunes dans nos villages ➤ Étudier et définir la collaboration avec les animateurs de l'Espace Jeunes ➤ Faire connaître l'offre proposée ➤ Établir un bilan annuel (fréquentation des activités locales, fréquentation de jeunes de nos villages à l'Espace Jeunes au Noirmont, enquête auprès des jeunes, rapport des animateurs socio-culturels)

Objectifs	Moyens	Mesures
D2 Densification des centres de nos villages	Raum+ La ressource sol est un bien rare et limité. Malgré des objectifs techniques et politiques visant un renversement de tendance, la surface urbanisée a continué de s'étendre ces dernières décennies. Outre la perte de paysages précieux pour l'agriculture et la détente, une croissance gourmande en surface se traduit également par la hausse des coûts d'infrastructures, l'augmentation du trafic ainsi que d'autres effets indésirables. Afin de respecter le mandat constitutionnel d'une utilisation mesurée du sol, la stratégie pour un développement durable du territoire vise « un développement vers l'intérieur avant de s'étendre vers l'extérieur ». Cette orientation est clairement exprimée dans la loi sur l'aménagement du territoire révisée du 1er mai 2014. Répondre aux buts de la loi implique de connaître les réserves de surfaces en zone à bâtir. Raum+ est un programme à disposition des communes jurassiennes pour établir un inventaire des réserves de terrain en zone à bâtir. Programme cantonal d'encouragement Le Gouvernement jurassien a adopté une ordonnance instaurant un programme cantonal d'encouragement à la réhabilitation de l'habitat dans les centres anciens. L'objectif est de préserver le cadre bâti, d'améliorer la qualité de vie et ainsi de contribuer au maintien et à la croissance de la population dans les centres anciens du canton. Le programme soutiendra prioritairement les projets situés dans les villages.	➤ Identifier les potentiels de développement intérieur: surfaces de plus de 2000 m² à l'intérieur du tissu bâti, construites ou non construites ; ➤ Identifier les espaces vierges : parcelles prêtes à être construites d'une surface comprise entre 200 et 2000 m², à l'intérieur ou à l'extérieur du tissu bâti ; ➤ Identifier les réserves extérieures : surfaces de plus de 2000 m² hors du tissu bâti mais en zone à bâtir, non construites ; ➤ Identifier les potentiels de densification et réserves de surfaces de plancher : quartiers et terrains où le taux moyen d'utilisation est inférieur à 50 %. ➤ Informer les citoyens : un projet de réhabilitation d'un bâtiment pourra bénéficier d'une subvention cantonale d'au maximum 10'000 francs, pour autant que la commune lui accorde également une subvention.

Objectifs	Moyens	Mesures
D3 Sites internet Brochure Liste d'activités pour les familles	Concept, identité visuelle commune, principes, collaboration à étudier et à définir. Sites Internet Déterminer les outils et renseignements à mettre en commun sur nos sites internet à des fins d'information pour les internautes. Étudier la possibilité de mieux connecter les sites internet des 4 communes. Brochure Réalisation d'une brochure présentant les attraits de nos 4 communes afin d'inciter l'organisation de courses d'école dans notre région. Activités pour les familles Dresser une liste des activités pour les familles sur nos territoires communaux.	Site internet ➤ Évaluer les renseignements à mettre en commun ➤ Définir les outils, applications, liens utiles pour une mise à disposition commune Brochure ➤ Lister les attraits et éditer une brochure ➤ Diffuser la brochure ➤ Définir quels éléments sont également à inclure sur les sites internet Activités pour les familles ➤ Lister les possibilités d'activités familiales ➤ Définir quels éléments sont également à inclure sur les sites internet ➤ Collaborer avec d'autres projets, tels que l'application smartphone du Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes (SIFM)
Objectifs	Moyens	Mesures
E2 Donner la parole aux 15-25 ans Création d'un groupe de jeunes	Valorisation de la voix des jeunes Proposer un espace public d'expression aux jeunes et de valoriser leurs initiatives en leur mettant à disposition le soutien nécessaire pour concrétiser des projets. L'objectif d'encourager la participation des jeunes à la vie de nos villages a pour but de : • tisser des liens entre les jeunes, • favoriser l'échange entre les jeunes, les adultes et les élus, • permettre aux jeunes de gagner de l'expérience dans la conception et la réalisation de projets, • donner une impulsion et faire envie aux jeunes de s'investir pour la communauté, • mettre en avant les valeurs d'une démocratie participative.	➤ Inviter les 15-25 ans de nos communes à des manifestations pour maintenir les liens tissés pendant leur scolarité, par exemple pour • une soirée • un pique-nique • une activité (char de carnaval) Encourager la création d'un groupe de jeunes. ➤ Mettre des locaux à disposition. ➤ Donner des moyens pour concrétiser des projets. ➤ Collaborer avec l'Espace Jeunes.

4.3 Développement actions/intentions 2024-2025

Objectifs	Moyens	Mesures
A2 Structures de travail équipées et informatisées, coworking, télétravail	Evolution des structures pour le travail Avec la digitalisation, le monde du travail change rapidement pour certaines professions (p.ex. designers, architectes, consultants, développeurs informatiques, etc.). En effet, une présence quotidienne au siège de l'entreprise n'est plus nécessaire, parfois même non-désirée. A la place, les personnes effectuent une partie de leur temps de travail dans un espace partagé, appelé un espace de coworking. Ces infrastructures permettent à chaque utilisateur de louer son propre bureau (mobiliier avec tiroirs fermés à clé, ainsi que par exemple écran, clavier et lampe) tout en ayant accès à des espaces et services en commun (p.ex. coin cuisine, salle de conférence, toilettes). Les buts principaux de ces espaces partagés sont de : • permettre aux citoyens de nos communes de faire du télétravail dans un espace professionnel (pour éviter certains inconvénients du Home Office) • favoriser les échanges entre les utilisateurs de l'espace co-working, notamment dans le but de développer des synergies et assurer un cadre de travail stimulant En résumé, « en plus de décharger les infrastructures de transport, ils [les espaces de coworking] aident à mieux concilier vie professionnelle et vie privée et encouragent les échanges. En prime, ils dopent l'économie sur place, en particulier dans les zones rurales. » [source : ATE MAGAZINE 5/19] Le but de créer un espace de coworking dans nos communes est de : • Permettre aux (jeunes) diplômés de revenir dans leur région d'origine • Offrir des postes de travail flexibles dans un environnement stimulant • Limiter les déplacements dans un but écologique, mais aussi pour améliorer la qualité de vie des utilisateurs	➤ Affiner le concept d'un espace de coworking adapté aux besoins des citoyens dans nos communes. ➤ Étudier la demande pour une telle infrastructure. ➤ Identifier des locaux adaptés et des partenaires pour concrétiser le projet. ➤ Préparer un plan de financement pour la réalisation du projet. ➤ Faire connaître l'offre proposée. ➤ Établir un bilan annuel (fréquentation de l'espace coworking, bilan financier)

Objectifs	Moyens	Mesures
A3 Valorisation et modernisation des places de jeux Création d'un skatepark	Apporter une dynamique au centre de nos villages Les places de jeux, de pique-nique et terrains de sport sont des lieux de rencontre, de rassemblement. Nos communes offrent déjà des infrastructures intéressantes. Nous proposons de mieux faire connaître l'offre existante et développer des infrastructures complémentaires.	➤ Identifier les projets déjà en cours et les soutenir. ➤ Développer des projets complémentaires à l'offre existante. ➤ Trouver un financement : • Demander de l'aide auprès de diverses associations. • Vérifier la possibilité d'une participation financière communale. • Faire un appel de dons. ➤ Encourager les initiatives citoyennes. ➤ Faire connaître l'offre existante.
Objectifs	Moyens	Mesures
C3 Camps pour les enfants de nos villages	Camps J+S, WWF, ... Camps de chant, de musique ou de théâtre Camps de ski Lors de camps, les enfants ont la possibilité de s'initier ou d'approfondir leurs compétences dans un domaine spécifique. Les camps permettent également aux parents qui ne peuvent pas prendre congé pour toute la durée des vacances scolaires d'offrir une activité intéressante à leurs enfants. Les camps offrent un cadre ludique permettant aux enfants de tisser des liens.	➤ Établir un aide-mémoire avec les informations sur les camps J+S, WWF,... ➤ Étudier la possibilité d'un financement pour les familles en difficulté. ➤ Collaborer avec les enseignants pour informer les parents des diverses options disponibles. ➤ S'approcher d'un groupe de chant, de musique ou de théâtre de la région, prise de contact. ➤ Identifier des personnes ou associations qui seraient prêtes à organiser des camps pour les enfants de nos villages.
Objectifs	Moyens	Mesures
C4 Soirées cinéma	Favoriser l'offre culturelle Faciliter l'accès aux cinéma à nos citoyens : • soit en organisant un service taxi pour se rendre au CinéLucarne ou au Cinémalux • soit en organisant des séances cinéma plein air ou dans une salle communale.	➤ Inviter toutes les catégories de la population (tout public, seniors, juniors) à des séances dans une salle de cinéma de la région. ➤ Proposer un service de taxi ou de co-voiturage pour se rendre à ces séances. ➤ Évaluer la possibilité d'organiser des projections plein air ou dans une salle communale. ➤ Collaborer avec les salles de cinéma des Franches-Montagnes. ➤ Trouver le soutien financier nécessaire pour concrétiser le projet. ➤

Objectifs	Moyens	Mesures
D4 Aide financière dans le cadre d'achat de maisons, immeubles, bâtiments à rénover	Concept, principes, faisabilité, financement à étudier et définir La révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire exige de développer l'urbanisation vers l'intérieur du milieu bâti et de réduire les zones à bâtir surdimensionnées. Pour de jeunes familles, le rêve de la villa individuelle pourra s'avérer compliqué. Les communes devront être à même de rendre enviable l'achat et la rénovation du bâti actuel par des aides financières et des conseils.	➤ Lister l'ensemble des aides à la rénovation (fédérales, cantonales, communales). ➤ Faire connaître les aides proposées aux propriétaires actuels et futurs. ➤ Étudier la possibilité de proposer de manière ponctuelle un conseil ou une aide administrative par une personne spécialement formée. ➤ Étudier la possibilité d'uniformiser l'aide à la rénovation au niveau des quatre communes. ➤ Établir des accords entre les quatre communes. ➤ Identifier les moyens à mettre en œuvre.
Objectifs	Moyens	Mesures
D5 Aides et taxes actuelles des 4 communes	Aperçu des taxes et aides disponibles Chacune de nos communes a mis en place des aides ainsi que certaines taxes. Certaines mesures se veulent incitatives pour favoriser l'implantation de nouvelles familles dans nos villages, par exemple : • allocation de naissance • plantation d'un arbre lors d'une naissance • diminution de la taxe sur les déchets par la distribution de sacs taxés lors de la venue d'un enfant • prix préférentiel pour la vente de terrain à bâtir pour des familles désirant s'établir sur l'une de nos communes. D'autres taxes servent au bon fonctionnement de nos communes (p.ex. taxe sur les déchets, taxe des chemins, prix de l'eau,...). Pouvoir fournir une liste détaillée de tous ces frais aux personnes qui viennent s'installer sur notre territoire permet une certaine transparence et évite de mauvaises surprises aux nouveaux-venus par la suite.	➤ Lister les aides disponibles ainsi que les taxes en vigueur sur chaque commune. ➤ Comparer et harmoniser les aides et les taxes entre les quatre communes autant que possible. ➤ Imaginer de nouvelles aides incitatives pour attirer de nouveaux habitants.

6. Déclaration d'engagement

Les membres du groupe de travail FME-4V, les conseils communaux de Le Bémont, Les Enfers, Montfaucon et St-Brais, s'engagent, selon les possibilités financières et légales, à atteindre les objectifs du portefeuille d'actions et d'intentions pour le bien de nos collectivités et de la population.

Il reviendra au groupe de travail et aux conseils communaux de décliner annuellement les objectifs partiels ou complets à atteindre dans les domaines définis afin que l'ensemble du programme puisse être réalisé d'ici à fin 2025. Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec l'accord des législatifs communaux, le soutien de la population et la collaboration des administrations communales.

Dans l'intérêt général, les membres du groupe de travail FME-4V et les membres des conseils communaux soutiennent unanimement ces objectifs. Ils mettront tout en œuvre afin de les atteindre.

Groupe de travail FME-4V
Conseils communaux : Le Bémont, Les Enfers, Montfaucon, St-Brais

7. Révisions et mises à jour

Date	Version	Description	Auteur(s)
01.02.2020	1.0	Création du document	FME-4V